

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020–2021

| | | |
|---------------------------|---|--------------|
| Domaine | Design et Arts Visuels | |
| Filière | Communication Visuelle | |
| Orientation | Design Graphique | |
| Intitulé du module | Pratique et techniques du design graphique VI | |
| Code | 3CVdg12 | DCV303145F20 |
| Type de formation | Bachelor | |
| Semestre | Semestre 5 | |
| Crédits ECTS | 6 | |
| Prérequis | Aucun | |
| Langue | Français | |
| Lieu | ECAL | |

| | |
|--|--|
| Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage | <p>Le module, qui s'articule en deux unités d'enseignement (à choix), permet à l'étudiant·e de renforcer ses compétences artistiques, méthodologiques et techniques dans les champs du dessin de caractère ou de la création d'image.</p> <p>a) Projet typographique: le cours permet d'acquérir une méthodologie et une maîtrise technique et stylistique du design de caractères typographiques de complexité élevée.</p> <p>b) Projet création: le cours vise à développer les capacités de recherche visuelle sur un plan conceptuel et formel. Il amène l'étudiant·e à s'intéresser aux enjeux de l'image et aux questions relatives à la technique de réalisation employée.</p> |
| Contenu et formes d'enseignement | <p>Le cours propose à l'étudiant·e, en accord avec l'enseignant·e, de définir un projet dans un contexte permettant une approche pragmatique et expérimentale, dans un champ spécifique au design graphique:</p> <p>a) Projet typographique (4 périodes par semaine standard): le cours vise à soutenir l'étudiant·e dans le développement d'une police de caractère (titre ou texte), avec des questionnements poussés sur le concept, la méthodologie et le dessin.</p> <p>b) Projet création (1 à 2 interventions mensuelles d'une journée): le cours vise à soutenir la démarche personnelle de l'étudiant·e en insistant sur la question du langage graphique et en poussant le développement des outils. Il aborde également les différents enjeux des techniques de réalisations employées.</p> |
| Modalités d'évaluation et de validation | <p>Les travaux réalisés font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·e·s aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p> |
| Modalités de remédiation et de répétition | <p>Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p> |
| Enseignant·e-s | <p>a) Aurèle Sack b) Guy Meldem</p> |

| | | | |
|------------------------------|------------------|------------|------------------|
| Responsable du module | Angelo Benedetto | | |
| Descriptif validé le | 26 août 2020 | par | Angelo Benedetto |